Présentation du projet de budget sur les aides à la presse

M. Donnedieu de Vabres a présenté les grandes lignes du projet de budget 2007 des aides à la presse. L'effort exceptionnel de soutien initié en 2005 sera poursuivi en 2007 avec un budget global de 278 millions d'euros. Dans le cadre du projet de loi de finances, le dispositif spécifique de provision pour investissements des entreprises de presse (dit ?du 39 bis?), qui venait à échéance à la fin de l'année, sera prorogé jusqu'en 2010 et adapté. Par ailleurs, un nouveau mécanisme de réduction de l'impôt sur les sociétés pour les entreprises entrant dans le capital des entreprises de presse éditant des publications d'information politique et générale sera mis en place avant la fin de l'année. L'essentiel des aides à la diffusion voit leur dotation stabilisée. L'engagement traditionnel de l'État en faveur du pluralisme est bien sûr maintenu : l'aide aux quotidiens nationaux d'information politique et générale à faibles ressources publicitaires verra ainsi sa dotation reconduite à hauteur de plus de 7 millions d'euros. Les crédits spécifiquement destinés aux projets de modernisation de la presse quotidienne d'information politique et générale progressent pour atteindre 23 millions d'euros.